

PV N°11/24-25

Les sanctions ont été validées par les membres de la commission par échange de courriel

WEEK-END du 05-06/04

Pénalité financière

FDME mal renseignée (manque capitaine / manque officiel responsable / manque arbitre / erreur saisie joueur)

U15M 4° Division Guyancourt HB / AS St Cyr Fontenay HB 78	Guyancourt HB	Article 98.2.3.1 des règlements généraux
U11F 2° Division AS Poissy HB / Versailles HBC	AS Poissy HB	Article 98.2.3.1 des règlements généraux
U11F 2° Division AS Poissy HB / Versailles HBC	Versailles HBC	Article 98.2.3.2 des règlements généraux
U11M 4° Division Le Chesnay 78 HB / Versailles HBC	Le Chesnay 78 HB	Article 98.2.3.1 des règlements généraux

Mauvaise catégorie et trop jeunes

U9M Haut Niveau Tournoi 5 HB Boucle de Seine 78 (2) / AS HB Les Mureaux	AS HB Les Mureaux	Article 109 des règlements généraux
---	-------------------	-------------------------------------

Doublon U9

U9M Haut Niveau Tournoi 1 HBC Conflans (3) / US HB Vernouillet- Verneuil	US HB Vernouillet-Verneuil	Article 95.1 des règlements généraux
U9M Haut Niveau Tournoi 4 Plaisir-Les Clayes HB / AS Poissy HB	AS Poissy HB	Article 95.1 des règlements généraux
U9M Haut Niveau Tournoi 5 HB Boucle de Seine 78 (2) / USC Maisons-Laffitte HB	HB Boucle de Seine 78	Article 95.1 des règlements généraux

FDME non transmise dans les délais

U13M 1° Division USC Maisons-Laffitte HB / Elancourt- Maurepas HB	USC Maisons-Laffitte HB	Article 98.7 des règlements généraux
U11M 6° Division JNC Les Lions de la Mauldre (2) / HB Bougival	HBC Les Lions de la Mauldre	Article 98.7 des règlements généraux

Pénalité sportive et financière

Joueur ayant disputé 2 rencontres le même week-end

U11M 3° Division HB Boucle de Seine 78 / Vélizy-Buc HB	Vélizy HBC	Article 95.1 des règlements généraux (adapté au règlement COC 78)
---	------------	--

Forfait

U11F 3° Division Elancourt-Maurepas HB / HBC Les Lions de la Mauldre	Elancourt-Maurepas HB	Article 140.2 des règlements généraux
U15F 1° Division AS HB Les Mureaux / AS Poissy HB	AS Poissy HB	Article 140.2 des règlements généraux
U18F 4° Division Aubergenville HB / Team 2 Rives de Seine (2)	Triel Chanteloup Hautil HB	Article 140.2 des règlements généraux

WEEK-END du 11-12/04

Pénalité sportive et financière

Forfait

U15F 3° Division HBC Rosny / CA Mantes la Ville (2) / US HB Vernouillet-Verneuil	US HB Vernouillet-Verneuil	Article 140.2 des règlements généraux
---	----------------------------	---------------------------------------



Lucile PESCH

Présidente de la Commission Organisation des Compétitions

Voie de recours : conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFHandball, cette décision est susceptible d'être contestée auprès du président de la commission des réclamations et litiges de la ligue Île-de-France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.